

## Participation financière 2025-2026

Cotisation forfaitaire fixe quelle que soit la date d'inscription pour chaque élève de l'Ecole de Musique : 25 €

	CC Cœur de Loire	Hors CC Cœur de Loire
Instrument et/ou formation musicale	315 €	554 €
Eveil Musical	134 €	240 €
Ateliers collectifs et ACPI	70 €	70 €
2ème instrument	273 €	477 €

Une réduction de 25% sera appliquée pour les enfants des résidents de la Communauté de Communes Cœur de Loire bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire 2025 sur présentation d'un justificatif

### Participation financière spécifique aux instrumentistes et choristes de l'association Harmonie de Cosne ou des formations suivantes

	CC Cœur de Loire	Hors CC Cœur de Loire
Formation musicale et ou instrumentale	188 €	333 €

Harmonie de Cosne, The Big Doo Doo Band,  
Chorale Atout Chœur, Orchestre Attacca

Ateliers de Musiques actuelles

#### REDUCTION DES DROITS D'INSCRIPTION

Nombre d'élèves de la même famille	Taux de réduction
2	25%
3	30%
4	35%
5 et plus	40%

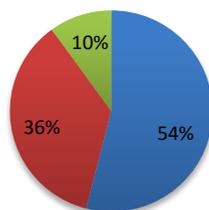
Les réductions ne s'appliquent pas pour un 2ème instrument, ni pour un atelier collectif

8 impasse de la Madeleine – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

[ecoledemusique@coeurdeloire.fr](mailto:ecoledemusique@coeurdeloire.fr)

Tel : 03 86 26 60 17

### Répartition du coût de fonctionnement de l'école de musique Année 2024-2025



■ Communauté de Communes Cœur de Loire

■ Conseil départemental de la Nièvre

■ Participation des familles